### **ADMINISTRATION**

## AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES FEMMES

# Arrêté du 29 juin 2015 portant nomination à l'Observatoire des risques médicaux institué à l'article L. 1142-29 du code de la santé publique

NOR: AFSS1530468A

Le ministre des finances et des comptes publics, la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes et le secrétaire d'État au budget auprès du ministre des finances et des comptes publics,

Vu le code de la santé publique, notamment son article L. 1142-29, D. 1142-64 et D. 1142-65;

Vu l'arrêté du 14 janvier 2014 portant nomination à l'Observatoire des risques médicaux;

Vu la proposition de la Fédération de l'hospitalisation privée en date du 16 février 2015,

Arrêtent:

### Article 1er

Est nommé en tant que membre de l'Observatoire des risques médicaux institué à l'article L.1142-29 du code de la santé publique, pour la durée du mandat restant à courir, au titre des établissements de santé privés proposés par les organisations d'hospitalisation privée représentatives au plan national:

M. Philippe HERAN, représentant les établissements de santé privés proposés par les organisations d'hospitalisation privée représentatives au plan national, membre titulaire, en remplacement de M. Vincent VESSELLE.

### Article 2

Le directeur général de la santé, le directeur de la sécurité sociale et le directeur général du Trésor sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 29 juin 2015.

Pour la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes et par délégation :

Le directeur de la sécurité sociale, T. FATOME Le directeur général de la santé, Pr B.Vallet

Pour le ministre des finances et des comptes publics et par délégation : Le directeur général du Trésor,

auprès du ministre des finances et des comptes publics :

B. BEZARD

Le directeur de la sécurité sociale, T. FATOME

Pour le secrétaire d'État au budget